

POSTULAT

des députés Hans-Ulrich Weger, CVPO, Klaus Russi, CSPO, Ralf Imstepf (suppl.), CVPO, et Frank Wenger (suppl.), CSPO, concernant la sécurité en hiver, un devoir pour le Valais en tant que canton touristique (13.03.2012) 5.186

Le tourisme est une branche clé de l'économie de notre canton. Avec une contribution au produit intérieur brut régional de plus de 35% dans le Haut-Valais, plus de 23% dans le Valais central et plus de 18% dans le Bas Valais, les résultats sont clairs et expliquent les disparités régionales. Le tourisme génère plus de 3 milliards de francs; 34% dans l'hôtellerie, 27% dans les appartements de vacances loués, 7% dans les appartements de vacances personnels, 7% dans les hébergements de groupes et les campings et 24% de visiteurs de passage.

Ces revenus sont pour l'essentiel générés sur environ 5 mois de haute saison en été et en hiver.

Diverses études démontrent que le tourisme génère une création de valeur indirecte supplémentaire massive. Un franc de chiffre d'affaires gagné avec des touristes génère dans l'ensemble un chiffre d'affaires supplémentaire de 60 à 85 centimes dans d'autres secteurs économiques de la région.

Dans bien des régions du Valais, le tourisme est le centre vital du commerce de détail, des services, de la construction et de bien d'autres secteurs. Sans un tourisme qui fonctionne bien, la région de montagne ne peut plus exister et se meurt en Valais.

Les facteurs de succès sont multiples. Outre une nature intacte, une infrastructure optimale, l'amabilité des hôtes et de la population, etc., l'accessibilité joue un rôle essentiel dans les régions de montagne. Les dangers naturels empêchent malheureusement régulièrement d'accéder aux régions touristiques. Si le touriste ne peut pas arriver, le système économique ne fonctionne pas. Si le touriste ne parvient pas à rejoindre sa destination à plusieurs reprises, il sera forcé d'en choisir une nouvelle.

Des pertes économiques sont programmées.

Nos stations touristiques luttent justement aussi contre l'exode de la population fixe. La fuite vers les communes de plaine bat aussi son plein en Valais. Lorsque des vallées sont coupées du monde extérieur pendant plusieurs jours, cet exode se renforce massivement.

Toutes les communes valaisannes ont une liste des voies d'accès aux stations les plus menacées. Nous prions le Conseil d'Etat d'élaborer d'ici à 2014 un concept exposant les moyens d'assurer l'accessibilité des stations touristiques valaisannes. L'objectif doit être que, d'ici à 2020, chaque commune dispose d'au moins une voie d'accès sûre, que ce soit à pieds, en train ou par la route.

Sion, le 13 mars 2012
(09h00)

Hans-Ulrich Weger, député, CVPO
Klaus Russi, député, CSPO
Ralf Imstepf, député (suppl.), CVPO
Frank Wenger, député (suppl.), CSPO